



Le 13 avril 2023

Par SDÉ et courriel

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
Place Victoria
800, rue du Square-Victoria
41^e étage, bureau 4125
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Me Simon Turmel
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

800, boulevard de Maisonneuve Est
11^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211, poste 3563
Télec. : 514 289-2007
C. élec. :
turmel.simon@hydroquebec.com

OBJET : Demande d'approbation du Plan d'approvisionnement 2020-2029 - Phase 2
Remboursement de frais – D-2022-144
Régie de l'énergie : R-4110-2019
Notre dossier : R059220 ST

Chère consœur,

Par la présente, Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité confirme le paiement des frais de participation dans le dossier mentionné en titre, le tout conformément à la décision D-2022-144 rendue par la Régie de l'énergie le 2 décembre 2022.

Intervenants	Frais octroyés
AHQ/ARQ	39 861,00 \$
AQCIE/CIFQ	34 463,80 \$
AQPER	40 000,00 \$
CMIDLM	26 212,47 \$
FCEI	20 672,10 \$
GRAME	26 373,29 \$
RNCREQ	40 000,00 \$
ROÉÉ	45 990,00 \$
RTIÉÉ	45 400,31 \$
TOTAL	318 972,97 \$

Veuillez agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) *Simon Turmel*

SIMON TURMEL, AVOCAT

ST/gm

c.c. Intervenants